

Des constructions en craie pour la Maison du Phare

Christian et Pascale Pottgiesser ont présenté leur projet pour l'ancienne maison du gardien du phare. Ils souhaitent en faire une résidence partagée, en utilisant la craie comme matériau de construction des extensions.

XAVIER TOGNI

La craie, souvent associée à la destruction, avec l'érosion des falaises, peut être aussi synonyme de construction. C'est l'idée développée à Ault par Pascale et Christian Pottgiesser, respectivement plasticienne et architecte, sur le site de l'ancienne maison du gardien du phare, dont ils sont propriétaires depuis 2017. Ce « MecPec, ou Musée en chantier Programmation en cours », est un véritable laboratoire de recherches, artistiques et scientifiques, et il va devenir une résidence partagée, ouverte au public.

« UN NOUVEAU SAVOIR-FAIRE »

À la demande d'Ault environnement, ils ont présenté leur projet de la « Maison du Phare » pour la première fois au public ce week-end, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Et il a de quoi surprendre avec ses drôles d'extensions blanches, en forme de dôme. « L'idée est d'être au plus près de son environnement », précise Pascale Pottgiesser. C'est pourquoi, ils ont envisagé la craie « comme matériau de construction », ajoute son mari, fondateur de l'agence Architectures possibles : un nom qui résume sa philosophie. Ils travaillent sur le sujet depuis plusieurs années déjà avec des chercheurs, des laboratoires spécialisés, pour mettre au point des produits



La future Maison du Phare telle qu'elle a été imaginée avec ses extensions construites en craie. (Document agence Architectures possibles)

(briques et béton de craie). « Il y a cinq ans, on nous prenait encore pour des rêveurs, confie Christian Pottgiesser. Mais aujourd'hui, on voit que c'est possible. Nous voulons impulser un nouveau savoir-faire, de nouvelles filières. »

Ils ont commencé par restaurer entièrement l'ancien atelier, et continuent de tester des techniques de construction. Ils ont aussi engagé le chantier du premier bâtiment, le long du boulevard du Phare, où ils ont creusé dans le talus de craie (et récupéré la matière). Celui-ci sera en « briques de récupération » et se fondera dans le relief. Ensuite, ils rénoveront la maison du gardien, en lui ajoutant deux extensions. D'autres suivront. Celles-ci seront édifiées en

briques de craie, fabriquées selon le même principe que celles en terre crue, et formeront des voûtes pour renforcer l'effet de compression sur l'ensemble du bâtiment et le rendre plus solide. L'intérieur des logements, lui, sera isolé par du chanvre, couvert de craie. Et le chauffage se fera par un système de géothermie.

RÉSIDENTIE PARTAGÉE

Le modèle économique et l'usage de cette future maison partagée se veulent aussi novateurs. Le projet est financé par « 30 investisseurs, ou sociétaires. C'était l'une des conditions, être à plusieurs pour avoir quelque chose qu'on ne pourrait se permettre seul », annonce Christian Pottgiesser, qui cependant ne

donne pas de chiffres. Il y voit aussi une réponse à « l'obsolescence du modèle de la résidence secondaire, vacante 80 % de l'année ». Selon eux, les propriétaires disposeront d'un logement privé, « qu'ils habiteront comme ils veulent » et de vastes espaces communs qu'ils partageront. « Et quand ils ne seront pas là, cela pourra être utilisé par d'autres », suivant un principe de « modularité et de flexibilité ». Pascale Pottgiesser évoque la présence d'un régisseur, qui sera chargé de gérer et d'entretenir l'ensemble. On y trouvera également des espaces publics, comme une place ou un restaurant, ouverts toute l'année, et accessibles depuis le village. Pour eux, c'est, à tous points de vue, un « projet d'avenir ». ■

UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS AU PHARE

La municipalité d'Ault projette de rouvrir le phare au public l'été prochain. Si celui-ci est propriété de l'État, via le service Phares & Balises, le maire Marcel Le Moigne regrette que l'équipe précédente ait vendu à des privés l'ancienne maison du gardien, qui selon lui aurait dû rester dans le patrimoine communal, pour devenir un lieu d'accueil touristique et faciliter l'accès au phare. Cependant, Christian Pottgiesser, le propriétaire, rappelle que la décision de vendre avait été votée à l'unanimité par le conseil municipal de l'époque, y compris les élus d'opposition, désormais aux affaires. Il dit aussi avoir lui-même rétrocédé une partie du terrain à la commune pour créer une nouvelle voie jusqu'au phare, baptisée « rue du Sémaphore », même s'il s'agit en grande partie d'un chemin. Il note également que sa femme et lui étaient à l'initiative de ce projet de réouverture du phare, en 2017, avant qu'il soit repris par les élus locaux. Il affirme enfin que le projet de la Maison du Phare a été validé, et qu'il est « accompagné » par l'architecte des Bâtiments de France, le syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard et... la municipalité. En tout cas, les travaux se poursuivent.